

Résumé exécutif du programme d'évaluation du PME au niveau des pays

Guyana

RÉSUMÉ EXÉCUTIF | OCTOBRE 2018





Copyright © Universalia 2019, tous droits réservés

Groupe de gestion Universalia
245, avenue Victoria, bureau 200
Westmount, Montréal (Québec)
Canada H3Z 2M6

www.universalia.com

Résumé exécutif

Objectif et méthodologie de l'évaluation

La présente évaluation s'inscrit dans le cadre d'une étude plus vaste du Partenariat mondial pour l'éducation (GPE), laquelle comporte 30 évaluations au niveau des pays et se déroule sur une période de trois ans, de 2017 à 2020. Elle cherche à évaluer i) les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au renforcement des systèmes éducatifs nationaux et, finalement, ses contributions aux résultats éducatifs dans le domaine des apprentissages, de l'équité et de l'inclusion, et donc ii) la pertinence, l'efficacité et l'efficacités de la théorie du changement du Partenariat mondial et de son modèle opérationnel au niveau des pays. L'évaluation repose sur une méthodologie de recherche mixte en sciences sociales fondée sur la théorie, connue sous le nom d'analyse des contributions.

Réalisée entre mars et août 2018, l'évaluation couvre le soutien du Partenariat mondial de 2014 à 2018. Elle s'appuie sur une étude documentaire, une analyse de bases de données et une revue de littérature, ainsi que sur des consultations menées auprès de 43 parties prenantes gouvernementales, multilatérales, bilatérales, universitaires, scolaires et non gouvernementales au Guyana et à Washington (DC). L'évaluation s'appuie aussi sur des données antérieures étant donné la rareté des données pour la période 2014-2018.

L'éducation au Guyana

La République coopérative du Guyana est un petit pays à revenu intermédiaire dont la population compte 800 000 habitants. Le Guyana a vu son

PIB par habitant passer de 1 098,5 dollars américains en 2005 à 4 531,2 dollars américains en 2016 à la suite de la découverte de ressources pétrolières marines. Le pays se caractérise par une forte disparité dans l'activité économique, les infrastructures et les services entre les régions côtières et l'arrière-pays qui représente plus de 90 % du territoire.

Depuis 1976, l'enseignement est gratuit et obligatoire pour les enfants de 5 à 15 ans. Le ministère de l'Éducation est le principal responsable du secteur de l'éducation. En 2014-2015, 175 000 élèves étaient inscrits dans un établissement d'enseignement dont 81 000 dans le primaire (6-11 ans) et 67 000 dans le secondaire (12-16 ans).

Jusqu'à présent, le Guyana a élaboré cinq plans sectoriels de l'éducation (PSE). **La présente évaluation se concentre sur le PSE le plus récent (2014-2018) et le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG) correspondant accordé par le Partenariat mondial pour l'éducation.**

Le Partenariat mondial pour l'éducation au Guyana

Le Guyana a adhéré au Partenariat mondial pour l'éducation en 2002 et a reçu sa première subvention (32,92 millions de dollars américains) en 2004 dans le cadre de ce qui était alors le Fonds Catalytique de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée du programme Éducation pour tous (IMOA-EPT). Depuis que l'Initiative de mise en œuvre accélérée relève du Partenariat mondial pour l'éducation, le Guyana s'est vu accorder un financement ESPIG, un financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation (ESPDG) et un financement pour la préparation d'un programme (PDG), la Banque

mondiale ayant agi comme agent partenaire pour tous ces financements. L'ESPIG 2015-2018 d'un montant de 1,7 million de dollars américains a soutenu la mise en œuvre du PSE 2014-2018 en finançant le Guyana Early Childhood Education Project (projet d'éducation de la petite enfance du Guyana ou GECEP). Au début de 2018, le ministère de l'Éducation a entamé des délibérations préliminaires sur l'élaboration d'un nouveau PSE pour le prochain cycle d'élaboration des politiques.

Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation à la planification sectorielle

État de la planification sectorielle au Guyana, 2014-2018

L'élaboration du plan sectoriel de l'éducation 2014-2018 a été pilotée par le gouvernement et a été fondée sur la participation des parties prenantes, même si toutes n'ont pas été incluses. Ses principales priorités étaient : (a) d'améliorer les résultats dans le domaine des apprentissages pour tous les groupes et niveaux d'éducation; et (b) de réduire les disparités en matière d'éducation, en particulier entre les élèves des zones côtières et de l'arrière-pays et entre ceux qui ont des besoins spéciaux en matière d'éducation et ceux qui n'en ont pas. Parmi les points forts notables du plan, on peut citer son approche fondée sur des données probantes pour évaluer les capacités et les progrès, et pour définir des stratégies, l'inclusion de cadres de suivi et d'évaluation ainsi que d'évaluations des risques, et une orientation systémique définissant les questions transversales (plutôt qu'une orientation sous-sectorielle). Cependant, des améliorations sont possibles en ce qui concerne la portée limitée des consultations avec les OSC et les partenaires de développement au cours de l'élaboration du plan et le manque de

sensibilisation au plan qui en résulte parmi les parties prenantes du secteur, ainsi qu'en ce qui a trait à l'absence d'analyses sectorielles spécifiques, de priorités de l'enseignement supérieur et non officiel dans le plan sectoriel de l'éducation ou à la hiérarchisation des initiatives par priorité.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Compte tenu de la longue expérience du Guyana en matière de planification sectorielle et de l'amélioration des capacités de planification au cours des dernières années, la contribution du Partenariat mondial pour l'éducation à la planification sectorielle pendant la période considérée a été globalement modeste.

Le Partenariat mondial pour l'éducation a fourni des ressources par l'intermédiaire d'un ESPDG de 250 000 dollars, qui a financé l'évaluation du PSE précédent, les ateliers, l'évaluation, les consultations des parties prenantes et les simulations de coûts ainsi que la réalisation d'études comparatives sur les résultats dans le domaine des apprentissages pour le nouveau PSE.

Les directives du GPE/IIEP ont servi de point de référence pour les activités de planification du ministère de l'Éducation et ont donné des indications utiles en matière de processus et de contenu.

La Banque mondiale, en tant qu'agent partenaire et agence de coordination, a offert une **assistance technique et des services de facilitation** pour les processus de requête d'ESPDG et d'évaluation du PSE.

La participation du Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation à l'étape de l'élaboration du plan a été limitée et ses recommandations quant à l'évaluation du plan ne semblent pas avoir été prises en compte dans la version finale du plan sectoriel de l'éducation.

Bien qu'il ne soit pas prouvé que la perspective d'obtenir un ESPIG ait fourni un stimulant supplémentaire au gouvernement pour élaborer le PSE, l'ESPIG a probablement attiré l'attention sur les lacunes dans l'éducation de la petite enfance (ECE), relevées pendant le processus de planification.

Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au dialogue et au suivi sectoriels

État du dialogue sectoriel et du suivi au Guyana

Le Guyana n'a actuellement pas de groupe local des partenaires de l'éducation (GPLE) officiellement constitué ou de mécanismes équivalents permettant un dialogue et une coordination sectoriels systématiques. Le projet de loi sur l'éducation de 2014 proposait la création d'un comité consultatif national sur l'éducation (le « NACE »), qui, avec les associations de parents d'élèves et d'enseignants, était censé être un mécanisme clé de responsabilisation. À ce jour, ce comité n'a pas encore été mis sur pied.

Dans le passé, des groupes de bailleurs de fonds étaient constitués ponctuellement par l'intermédiaire du groupe thématique sur l'éducation, mais ils n'étaient jamais maintenus. Par ailleurs, les partenaires de développement (Banque mondiale, UNESCO, UNICEF) se sont réunis temporairement au début de la période de référence pour appuyer la requête de financement du Guyana au Partenariat mondial pour l'éducation et examiner le rapport d'évaluation du PSE 2014-2018. Étant donné le petit nombre de partenaires de développement dans le secteur de l'éducation, les accords bilatéraux semblent être préférés aux structures plus officielles.

La commission du secteur privé, un organisme-cadre qui regroupe différentes chambres de commerce et associations commerciales, facilite les consultations entre le secteur privé et le gouvernement en général, mais n'a pas participé à l'élaboration du plan sectoriel de l'éducation. Les organisations de la société civile semblent avoir peu d'occasions de participer aux décisions politiques ou stratégiques dans le secteur de l'éducation. Les collaborations se manifestent principalement sous la forme de projets et d'initiatives concrets. Il n'existe actuellement aucune coalition nationale d'OSC axée sur l'éducation au Guyana.

Le suivi, par le secteur, du PSE a été, pour la plupart, effectué en interne par l'État, par le biais de revues interministérielles et dans le cadre du comité du système d'éducation qui existe depuis 10 ans. Il a consisté en un suivi régulier et en des revues annuelles et à mi-parcours. Le ministère de l'Éducation a commencé à élargir au moins une des nombreuses instances internes de suivi à un ensemble plus large de parties prenantes nationales (par exemple, les réunions trimestrielles des responsables régionaux de l'éducation convoquées par le directeur général de l'éducation), augmentant ainsi les possibilités de responsabilisation mutuelle. Aucune revue annuelle multilatérale (comme les revues sectorielles conjointes) n'a été effectuée au cours de la période de référence, ce qui fait du plan sectoriel de l'éducation un document gouvernemental interne et nuit à son appropriation par les parties prenantes et à la sensibilisation au plan à l'échelle du secteur.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation, par l'intermédiaire de son responsable-pays et de la Banque mondiale (en tant qu'agent partenaire et agence de coordination) a maintenu un dialogue régulier avec les parties prenantes nationales et

internationales pour encourager la mise sur pied du NACE, une participation accrue de la société civile et un processus de revue sectorielle conjointe. Cependant, les **efforts de plaidoyer du Partenariat mondial pour l'éducation et les conditions de financement (imposant l'existence d'un GPLE pour l'endossement du PSE) ne semblent pas avoir eu d'influence sur le renforcement du dialogue et du suivi sectoriels au Guyana.**

Contributions du Partenariat mondial pour l'éducation au financement sectoriel

État du financement sectoriel au Guyana, 2014-2018

Le financement national de l'éducation au Guyana est passé de 37 156 millions de dollars guyaniens à 43 280 millions de dollars guyaniens (en dollars guyaniens constants) entre 2014 et 2016, atteignant régulièrement l'objectif de 20 % des dépenses nationales en matière d'éducation fixé par le Partenariat mondial pour l'éducation. Les estimations des coûts du plan sectoriel de l'éducation prévoyaient un déficit de financement de 10 %, mais on ne dispose d'aucune donnée permettant d'évaluer dans quelle mesure les augmentations des financements nationaux pouvaient combler ce déficit.

Le montant total de l'aide publique au développement (APD) du Guyana a considérablement diminué, passant de quelque 405 millions de dollars américains en 2006 à 88 millions de dollars américains en 2016 (en dollars américains constants de 2016). La part de l'APD consacrée à l'éducation a subi de fortes fluctuations mais, après une période de baisse, elle a augmenté entre 2010 et 2016, tant en valeur absolue (jusqu'à 7 millions de dollars américains en 2016 [en dollars américains

constants de 2016]) qu'en pourcentage de l'aide totale (jusqu'à 12 % en 2015). Les récentes augmentations de l'APD pour la période de 2014 à 2016 ont notamment été soutenues par le début des décaissements en vertu du projet d'amélioration de l'enseignement secondaire de la Banque mondiale (le « World Bank's Secondary Education Improvement Project » ou « SEIP » pour la période 2014-2020). Les fluctuations de l'aide à l'éducation au Guyana s'expliquent par (i) le fait que les principaux partenaires bilatéraux sont passés d'un soutien spécifique au pays à un soutien régional (Antilles) (il convient de noter qu'au moment de l'évaluation, il ne semblait y avoir aucun projet régional des partenaires bilatéraux axé sur l'enseignement primaire); et (ii) le passage du Guyana au statut de pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure en 2016, qui a nui à sa capacité d'attirer des bailleurs de fonds. De nouveaux partenaires de développement (dont la Chine) se sont manifestés, mais leur soutien au secteur de l'éducation a été fragmenté, modeste et à court terme.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Le plaidoyer du Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation n'a pas eu d'influence perceptible sur le respect par le Guyana du seuil de 20 % des dépenses fixé par le Partenariat mondial pour l'éducation.

L'apport du Partenariat mondial pour l'éducation à l'aide publique au développement de l'éducation, qui a pris la forme d'un ESPIG de 1,7 millions de dollars américains, a été faible, représentant 0,16 % des coûts du plan sectoriel de l'éducation, 9,3 % du total des engagements des bailleurs de fonds à l'égard du plan sectoriel de l'éducation et 1,7 % du financement total du sous-secteur de l'éducation de base-primaire.

La contribution du Partenariat mondial pour l'éducation a eu peu d'effet sur la qualité et la

quantité du financement extérieur de l'éducation. Comme le nombre de partenaires de développement soutenant le plan sectoriel de l'éducation est petit, aucun mécanisme de financement commun à l'échelle du secteur n'a été mis en place et l'harmonisation a été limitée.

L'évaluation ne montre cependant pas **que le Partenariat mondial pour l'éducation a supplanté le financement national ou international de l'éducation de base.**

Contributions du Partenariat mondial à la mise en œuvre du plan sectoriel

État de la mise en œuvre du plan sectoriel au Guyana, 2014-2018

Compte tenu de l'absence de données de suivi et de rapports d'inspection accessibles au public et du fait que les mécanismes de suivi sont essentiellement internes au ministère de l'Éducation, il est difficile d'évaluer l'état d'avancement des initiatives entreprises dans le cadre du plan sectoriel de l'éducation 2014-2018. Les changements à la tête du gouvernement, l'évolution des priorités et les variations des capacités d'une région à l'autre ont entraîné des retards répétés dans la mise en œuvre. Les parties prenantes indiquent néanmoins que des progrès semblent avoir été réalisés en ce qui concerne les initiatives stratégiques relatives à la formation des enseignants, à la qualité de l'enseignement et du matériel pédagogique au niveau préscolaire (financées par l'ESPIG) et à l'augmentation du temps d'instruction, notamment dans l'arrière-pays. En outre, la mise en œuvre a été appuyée par des plans de travail sous-sectoriels du ministère de l'Éducation (par exemple, le plan d'action pour les jardins d'enfants) et des plans opérationnels régionaux.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

Financé par le Partenariat mondial pour l'éducation, le GECEP a été conçu conjointement par le ministère de l'Éducation et l'agent partenaire pour soutenir les efforts du ministère de l'Éducation dans le développement de l'éducation de la petite enfance (EPE). Le GECEP visait principalement à remédier aux capacités limitées et au faible nombre d'enseignants en éducation de la petite enfance, ainsi qu'à la faible disponibilité des ressources en EPE. L'unité de mise en œuvre du projet financée par le GECEP a coordonné la mise en œuvre avec d'autres ministères et agences régionales, activité par activité. La mise en œuvre par le GECEP a été jugée très réussie, vu les résultats positifs obtenus en ce qui concerne les indicateurs de projet et compte tenu des efforts déployés par le ministère de l'Éducation pour renforcer certains volets du projet. Des progrès ont été réalisés dans les quatre volets stratégiques du projet qui contribuent aux interventions prioritaires clés du plan sectoriel de l'éducation 2014-2018. Exemples de réalisations (à l'exclusion du volet 4 sur le soutien à la mise en œuvre, l'administration et le suivi et l'évaluation) :

Volet 1 : Renforcement des capacités des enseignants de maternelle et de première année du primaire

- Résultats de l'évaluation diagnostique de la maternelle utilisée pour obtenir des informations sur la conception des modules et les méthodes de formation des enseignants;
- Modules de formation des enseignants réussis par 509 enseignants de maternelle et de première année du primaire.

Volet 2 : Fourniture de trousse de ressources en EPE

- Distribution de 550 trousse de ressources en EP : d'après les observations en classe

qui ont été effectuées après la formation, 78,6 % des enseignants ont utilisé les trousseaux.

Volet 3 : Éducation des parents ou des tuteurs

- Campagne médiatique visant à promouvoir la participation active des tuteurs au développement des connaissances en lecture, écriture et calcul des enfants d'âge préscolaire;
- Projet pilote de cercle de formation au rôle de parent en cours de réalisation; succès limité en ce qui concerne l'éducation des tuteurs.

Dans les jardins d'enfants ciblés par le projet financé par le Partenariat mondial pour l'éducation, les connaissances de base tant en lecture et écriture qu'en calcul se sont améliorées. L'alphabétisation émergente a augmenté, le taux passant de 39,6 % à 75,8 % dans l'arrière-pays, et de 50,5 % à 89,0 % dans les régions côtières entre 2015 et 2016-2017. Au cours de la même période, le pourcentage de personnes ayant des bases en calcul est passé de 41,9 % à 81,8 % dans l'arrière-pays et de 53,5 % à 90,7 % dans les régions côtières. Dans l'ensemble, le GECEP a permis au Guyana d'adopter une approche plus globale de l'EPE et de recueillir des données par le biais d'évaluations diagnostiques et d'un suivi et d'une rétroaction continus.

Facteurs, autres que les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation, affectant le changement

Les facteurs ayant eu une influence positive sur le changement dans les domaines décrits ci-dessus comprenaient : (i) les capacités nationales existantes et l'engagement en faveur de la planification sectorielle, du suivi (interne), du

financement et de l'exécution; (ii) le financement et l'assistance technique fournis par l'UNICEF indépendamment de son rôle de membre du Partenariat mondial; (iii) le financement supplémentaire fourni par la Banque mondiale.

Les facteurs qui ont eu une incidence négative sur le changement ont été suivants : (i) les limites des procédures de consultation, du dialogue sectoriel et des mécanismes conjoints de suivi sectoriel; (ii) le manque de données dans le secteur de l'éducation; (iii) le changement de gouvernement en 2015; (iv) l'évolution du financement par les bailleurs de fonds; (v) le passage du Guyana à un pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Résultats imprévus du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation

L'évaluation n'a trouvé aucune preuve d'effets imprévus, positifs ou négatifs, du soutien financier et non financier du Partenariat mondial au cours de la période de référence.

Changement au niveau des systèmes

Bien qu'il soit difficile d'évaluer de manière exhaustive les progrès réalisés par le système éducatif guyanien en raison de l'insuffisance des données, les domaines ci-dessous semblent afficher **des améliorations fragmentaires** :

Accès à l'éducation et égalité en matière d'éducation

- Construction d'écoles maternelles mieux équipées;
- Amélioration de l'accès à l'éducation pour les apprenants ayant des besoins spéciaux grâce à la nomination de responsables régionaux de l'éducation spécialistes en la matière, à la construction d'écoles répondants aux normes d'accessibilité et à la création d'un centre pour le diagnostic et la stimulation des jeunes personnes atteintes de handicaps;
- Les effets des nouvelles mesures visant à réduire les obstacles à l'accès à l'éducation dans l'arrière-pays (comme le programme des cinq B : bateaux, autobus, bicyclettes, plus petit déjeuner et livres) ne sont pas connus;
- Aucun changement significatif du nombre d'écoles primaires (qui sont passées de 433 à 434) et secondaires (qui sont passées de 114 à 116) entre 2014-2015 et 2016-2017.

Qualité et pertinence de l'enseignement

- Augmentation de la proportion d'enseignants qualifiés (tous niveaux confondus), qui passe de 69 % en 2014 à 77 % en 2018;
- Augmentation du nombre de centres de formation des enseignants, qui monte de 13 en 2013-2014 à 19 en 2017 et couvre désormais toutes les régions administratives;

- Diminution du nombre d'élèves par enseignant qualifié dans le primaire, qui passe de 36,6 en 2011 à 30 en 2014;
- Quelques améliorations du matériel didactique au niveau maternelle, découlant de la distribution des trousseaux de ressources par l'intermédiaire du GECEP.

Les réformes des programmes d'études au primaire et au secondaire en sont encore à leurs débuts. Des difficultés subsistent aux chapitres de l'affectation et du maintien en poste des enseignants qualifiés dans l'arrière-pays en raison de problèmes d'accessibilité, de l'absence de salaires non compétitifs et de primes de pénibilité des conditions de vie, et de la pénurie de logements.

Renforcement du système

- Certaines améliorations des capacités de planification axée sur les résultats sont évidentes dans le plan sectoriel de l'éducation actuel;
- Mesures positives visant à rendre publics les résultats prévus et réels relatifs aux indicateurs du secteur de l'éducation par le biais des prévisions budgétaires;
- Réalisation d'une étude nationale sur les enfants non scolarisés afin de comprendre les causes de la non-scolarisation aux niveaux national et sous-régional;
- Achèvement d'une évaluation exhaustive du programme d'éducation préscolaire du Guyana pour 2006-2016;
- Élaboration d'un répertoire en ligne de données d'évaluation de l'apprentissage qui permet au ministère de l'Éducation de suivre les améliorations des résultats d'une cohorte en particulier d'une année d'études à l'autre;
- Difficultés en ce qui a trait à la mise en place des associations parents-enseignants en tant que pivot du mécanisme de responsabilisation du

secteur et en ce qui a trait aux capacités de supervision et de suivi aux niveaux des régions, des districts scolaires et des écoles;

- La collecte des données demeure un défi en raison des difficultés pratiques posées par la distance et l'accessibilité dans les régions de l'arrière-pays;
- Possibilité d'améliorer le système informatique de gestion de l'éducation (SIGE) de l'unité de planification au moyen du système à code source libre proposé par la Community Systems Foundation en collaboration avec l'UNESCO. Pour le moment, le ministère de l'Éducation utilise le système de suivi NEWDEA. Bien que l'on ne dispose que de peu d'informations sur les caractéristiques spécifiques de ce système, l'absence générale de données sectorielles fiables indique que sa performance est relativement médiocre.

Liens probables entre la mise en œuvre du plan sectoriel et les changements au niveau des systèmes

Il n'y a pas suffisamment de données probantes pour évaluer si et comment la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation a contribué au changement au niveau du système, sauf en ce qui concerne l'augmentation du nombre d'enseignants qualifiés, pour laquelle les données disponibles permettent de suivre les progrès réalisés grâce aux interventions prévues dans le cadre du plan sectoriel de l'éducation.

Résultats dans les domaines des apprentissages et de l'équité

Variations des résultats dans les domaines des apprentissages, de l'équité et de l'égalité entre les sexes

Les données disponibles sur l'évolution des résultats dans les domaines des apprentissages, de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion dans l'éducation sont rares et pas toujours fiables. Il semble néanmoins que le **Guyana ait enregistré de légères améliorations des résultats les domaines de l'accès à l'éducation et des apprentissages.**

Entre 2009 et 2017, les résultats de l'évaluation nationale de 6^e année ont révélé une tendance positive quant au pourcentage d'élèves de ce niveau ayant obtenu une note de 50 % ou plus. L'évaluation **n'a toutefois pas permis de dresser un tableau complet des résultats dans le domaine des apprentissages**, car les sources de données étaient limitées dans le temps et dans leur étendue.

L'équité entre les régions demeure un problème au Guyana, les régions de l'arrière-pays accusant du retard dans tous les aspects de l'éducation.

Les taux d'achèvement des études se sont améliorés, en particulier dans l'enseignement primaire, le taux brut d'admission (TBA) en dernière année du primaire passant de 84 % en 2012 à 100 % en 2015. Le TBA pour le secondaire, qui était de 72 % en 2012, est demeuré inchangé en 2014.

Le **taux d'enfants non scolarisés en âge de fréquenter l'école primaire** est tombé de 14,9 % en 2012 à 1,5 % en 2014. Le taux pour les enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire est resté relativement stable, oscillant entre 10 % et 15 % pour les années pour lesquelles des données étaient disponibles.

Liens probables avec les changements observés au niveau des systèmes

Étant donné l'absence de données aux niveaux des impacts et des systèmes, il n'a pas été possible d'établir des liens concluants entre les changements à ces deux niveaux.

Conclusions/Observations générales

Bonnes pratiques émergentes

Le Guyana a apporté d'importants changements en ce qui concerne l'éducation de la petite enfance et ces changements sont considérés comme de bonnes pratiques. Le GECEP se distingue par l'importance qu'il accorde aux évaluations diagnostiques, aux programmes d'études, aux trousseaux de ressources créatives et à l'amélioration du passage des élèves de la maternelle à la première année du primaire. Les écoles maternelles du Guyana sont considérées comme de « bonnes pratiques » dans les Antilles en raison des normes dont elles se sont dotées pour encadrer les milieux d'apprentissage et les bâtiments de l'éducation de la petite enfance.

Les contributions du Partenariat mondial pour l'éducation

L'appui du Partenariat mondial pour l'éducation a contribué en partie à la planification sectorielle et à la mise en œuvre du plan sectoriel, mais pas à la responsabilité mutuelle et au financement sectoriel au Guyana.

Au Guyana, le modèle opérationnel du Partenariat mondial pour l'éducation est appliqué de façon légèrement différente que dans la plupart des autres pays, la Banque mondiale jouant simultanément le rôle d'agent partenaire pour l'ESPIG, l'ESPDG et le PDG et le rôle d'agence de coordination pour le Partenariat mondial pour l'éducation. Les contributions de la Banque mondiale ont été appréciées par les parties prenantes. L'organisme a rempli avec succès le rôle d'agent partenaire pour l'ESPIG, en fournissant un soutien technique et la possibilité de consulter des experts de premier ordre aux intervenants du pays, ce qui a été jugé très utile. La participation active de la Banque au financement du secteur de l'éducation en tant que principal bailleur de fonds a facilité son rôle d'agent partenaire, lui permettant de renforcer son engagement auprès du gouvernement. À titre d'agent partenaire, la Banque mondiale a rencontré sur une base bilatérale les principaux partenaires de développement du secteur et coordonné tous les processus d'endossement nécessaires liés au Partenariat mondial pour l'éducation. Les représentants du gouvernement ont indiqué que pour des raisons pratiques, vu le petit nombre de partenaires de développement et le faible montant du financement, il était opportun que la Banque mondiale joue les deux rôles d'agent partenaire et d'agence de coordination. Ni la Banque mondiale ni l'UNICEF n'ont plaidé en faveur d'un changement de cet arrangement. Bien que le modèle, dans sa forme actuelle, semble fonctionner pour ces parties prenantes clés, il n'a pas été très efficace pour renforcer la responsabilité mutuelle au Guyana.

Les parties prenantes nationales ont particulièrement bien accueilli le rôle du Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation dans la fourniture d'informations et de conseils techniques sur les processus de requête de financement et d'élaboration de programmes.

Pertinence perçue du soutien du Partenariat mondial pour l'éducation

Peu d'intervenants connaissent le Partenariat mondial pour l'éducation en dehors du ministère de l'éducation, et les parties prenantes du Ministère ont eu tendance à faire de la Banque mondiale leur principal point de référence lorsqu'elles ont parlé du GECEP financé par le Partenariat mondial pour l'éducation.

Les intervenants gouvernementaux ont estimé que les conditions de financement du Partenariat mondial pour l'éducation et le processus de requête de financement étaient très contraignants par rapport au niveau de financement reçu. Il a aussi été mentionné que les processus d'assurance qualité et de revue du Partenariat mondial pour l'éducation avaient accru le fardeau du personnel, déjà surchargé, du ministère de l'Éducation. Les parties prenantes ont dit souhaiter une plus grande souplesse dans la redistribution des fonds entre les divers volets, étant donné les imprévus.

Le Guyana n'ayant pas reçu de financement du Fonds pour l'éducation de la société civile ou du Programme d'activités mondiales et régionales, peu de parties prenantes nationales connaissaient ces organismes, malgré les efforts déployés par le Secrétariat du Partenariat mondial pour l'éducation pour mobiliser les OSC.

Dans l'ensemble, le Partenariat mondial pour l'éducation semble avoir eu une action limitée au Guyana, l'incitation à obtenir l'ESPIG semblant avoir eu moins d'influence que dans d'autres pays, par exemple sur la mise en place de processus de planification participatifs ou la création d'un groupe local de partenaires de l'éducation. Cela peut être dû, au moins en partie, à la baisse importante des ressources que le Guyana a reçues (qui sont passées de 32,9 millions de dollars américains au titre de l'IMOA à 1,7 million de dollars américains au titre du Partenariat mondial pour l'éducation).

Changement au niveau des systèmes

Hormis l'accroissement du nombre d'enseignants qualifiés, les données sont insuffisantes pour broser un tableau complet des types de changements systémiques survenus au cours de la période 2014-2018. L'évaluation n'a donc pas permis de vérifier le lien entre la mise en œuvre du plan sectoriel et les changements au niveau des systèmes.

Changement au niveau de l'impact

Pour ce qui est des résultats dans les domaines des apprentissages, de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion, les données actuelles sont insuffisantes pour tirer des conclusions sur le lien présumé entre les changements systémiques réalisés au cours de la période de référence et les changements au niveau de l'impact.